NON A LA DEMOLITION

DU TEMPLE HINDOU DE BOIS LOMARD SAINTE ANNE GUADELOUPE F.W.I

Après l'abolition de l'esclavage, à la demande des Planteurs de canne à sucre, un flux migratoire a été organisé conjointement par les Autorités Françaises et Britanniques. C'est ainsi, que 44.553 Engagés Indiens, forts de leurs contrats dont les clauses sont rassurantes, notamment leur rapatriement au terme de leur contrat de cinq ans, quittèrent l'Inde, 28.692 des Ports de Pondichéry et Karikal, 331 du Port de Madras et 15.530 du Port de Calcutta, pour accoster sur les rives lointaines des Iles de Guadeloupe FWI situées dans la mer des Caraïbes, après en moyenne trois mois de navigation (plus de 25.000 km) difficile et périlleuse. 1680 morts ont été dénombrées en cours de traversée.

Le Voilier l'Aurélie, arrivé dans la nuit de Noël 1854 au grand cul de sac de Pointe à Pitre, débarquait le 26 décembre 1854, les 314 premiers Engagés Indiens. Venus dans l'espoir d'une vie meilleure, et de faire fortune, comme leur a promis leurs recruteurs, ils se trouvent dès leur arrivée, confrontés brutalement à un enfer qui transforme leur vie quotidienne en un interminable martyre : racisme, misère, violences, surexploitation, surmortalité et absence pratiquement totale de protection.

Toutes les violences possibles et inimaginables ont été faites aux Engagés Indiens, provoquant la mort prématurée, à l'âge moyen de 32 ans, de plusieurs milliers (plus de 25.000), d'Enfants, de Femmes et d'Hommes.

C'est dans ce contexte très difficile, bravant les interdits, les violences, les répressions que nos Grands Parents ont réussi à vivre et faire vivre leur Culture, pratiquer leur culte, plus de 550 Temples sont répertoriés aujourd'hui en Guadeloupe. Temples, qui par leurs architectures, leurs couleurs, embellissent, enrichissent le Paysage Guadeloupéen, sans oublier toutes les plantes pour se nourrir et les alicaments pour se soigner, qui représentent près de 65% du Patrimoine Botanique de la Guadeloupe.

Si au fil du temps, les rapports se sont globalement améliorés, nous arrivions à Vivre notre Culture et Pratiquer nos Cultes sans de trop grandes difficultés, ne voilà-t-il pas, qu'un couple de Français de la Région de Marseille, installé dans le village de Bois Lomard, ignorant visiblement l'importance du culte et de la Culture dans la vie d'un Hindou, ***s'est plaint près du Procureur de la République de tribunal de Pointe à Pitre ne supportant pas la musique, les chants, les prières lors des rituels et demande la démolition du temple l'affaire est prévu pour le 10 février 2021.***

En s'attaquant au Temple de Bois Lomard, cette Famille semble ignorer qu'elle s'attaque au **SACRE,** à ce qu'il y a de plus important dans la vie d'un Hindou, après sa Famille.

A cette violence qui est faite aux Hindous en particulier et aux Guadeloupéens plus généralement, Ami(e)s de Guadeloupe, Ami(e)s Hindous du Monde, Frères et Sœurs Tamouls, Citoyens du Monde, nous devons répondre par une attitude non violente, en signant et en faisant signer cette pétition à adresser à : **Gopio Guadeloupe 5036 route de zévallos 97160 le Moule Guadeloupe FWI**,ou à :templedeboislomard@gmail.com **en laissant vos messages de soutien sur la page facebook** : *temple de bois lomard* , en accrochant un ruban rouge à votre balcon ou à l'antenne de votre véhicule.

Après 166 ans de présence sur cette terre de Guadeloupe, qui aurait pu penser qu'un jour, nous serions attaqués sur ce qui est pour nous le plus sacré NOTRE TEMPLE.

Faisons attention, soyons vigilants, solidaires, car on s'attaque à notre identité.

MOBILISONS NOUS, PARTICIPONS MASSIVEMENT à **« LA MARCHE DU TEMPLE »**, le dimanche 07 février 2021, « départ 9h du Rond-Point Martin Luter KING pour arriver au Rond-Point Mahatma Gandhi » à Saint François.

. Nos Réponses doivent être à la Hauteur des attaques qui sont portées à Nos Valeurs, Cultuelles et Culturelles.

En raison du covid 19, les gestes barrières devront être respectés de même que les mesures de distanciation.

Fait le 22 décembre 2020 à le Moule Guadeloupe FWI

Président de Gopio Guadeloupe
Michel NARAYANINSAMY

Propriétaire du Temple
Tony VINGADASSALON

Nom	Prénom	Signature